

2022/0015

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

COMMUNE DE AVESNELLES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 14

Etaient présents : MM. BADIDI.SEGUIN.COQUELET.CHATELAIN.WERY.JOSSET.
RAVIDAT. ASCONE.

Mesdames BLANDO.WAUCHER.CAFFIAU.

Absent ayant donné pouvoir : Mme MERCIER à M. SEGUIN.
M. CHRETIEN à M. BADIDI.

M. PETIT à M. WERY.

Mme STALLA à M. BADIDI.

Mme BOURAINE à M. SEGUIN.

Absente excusée : Mme MALINGRE.

Absents : M. CHALDAUREILLE et Mme DELPLANQUE-GABET.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Vote du compte administratif 2021 de la Zone du Fort.

Sous la présidence de M. SEGUIN, adjoint aux finances, nommé secrétaire de séance, ce dernier présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2021, vérifié conforme avec le compte de gestion. Monsieur le Maire ayant quitté la salle durant le vote.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes de l'exercice	0,00 €	34 656,40 €
Dépenses de l'exercice	122 926,36 €	34 656,40 €
Résultat de l'exercice	-122 926,36 €	0,00 €
Résultat reporté	-476 095,97 €	97 575,92 €
Part affecté à l'investissement		
Résultat cumulé	-599 022,33 €	97 575,92 €
Restes à réaliser recettes		
Restes à réaliser dépenses		
Résultat	-599 022,33 €	97 575,92 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec 2 abstentions,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 22 AVR. 2022

Le Maire,

